

Club de Voile de Rimouski



Les régates estivales 2015 de Rimouski **Du 19 au 25 juillet 2015**

Lieu : Cap à l'Aigle et Rimouski, Estuaire du Saint-Laurent, Québec, Canada

AVIS DE COURSE

Les régates estivales 2015 de Rimouski sont des épreuves qui ont pour objets la promotion et le développement de la voile hauturière, de plaisance et sportive au Québec, l'amélioration des habilités et des compétences des participants et la valorisation du Saint-Laurent. Cette activité est accessible à tous les plaisanciers et navigateurs sportifs qui ont un intérêt à apprendre, à pousser les limites personnelles dans un encadrement sécuritaire et à partager avec d'autres le plaisir de naviguer à la voile.

Ces épreuves sont organisées par le Club de Voile de Rimouski, promoteur de l'événement.

1. RÈGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2013-2016*.
- 1.2. Les prescriptions nationales de l'association Canadienne de Yachting <http://www.sailing.ca/files/racing/rules/CYAPrescriptions2009-12.pdf>
- 1.3. La partie B du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM), voir *Les Règles de Course à la Voile 2013-2016* annexe Q.
- 1.4. Les règles de jauges et de sécurité propres à chaque classe.
- 1.5. Le présent avis de course et ses avenants éventuels.
- 1.6. Les instructions de courses et ses avenants éventuels,
- 1.7. Les règles du chapitre 2 (quand les voiliers se rencontrent) ne s'appliquent pas du coucher au lever du soleil et sont remplacées par la partie B (règles de barre et de route) du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM), voir *Les Règles de Course à la Voile 2013-2016* annexe Q.
- 1.8. La règle 52 (Energie manuelle) est modifiée comme suit. Les voiliers sont autorisés à employer de l'énergie autre que manuelle pour utiliser un pilot automatique, pour remplir et/ou vider leur ballast et/ou pour orienter la quille.
- 1.9. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITÉ

- 2.1. La publicité sera sans restriction
- 2.2. Les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 3.1. L'Organisation se réserve le droit de refuser une inscription sans avoir à la justifier. Les participants devront démontrer, à la satisfaction du comité de course, l'expérience et la capacité sécuritaire de leur voilier à s'engager dans cette épreuve.
- 3.2. Tous les voiliers inscrits doivent détenir une preuve de conformité 2015 avec les normes du Guide de sécurité nautique ; (<http://www.tc.gc.ca/securitemaritime/tp/tp511/menu.htm>) en vigueur émise par Transport Canada.
- 3.3. Les voiliers devront avoir à bord les cartes marines et autres documents nautiques requis ainsi qu'un livre de bord.
- 3.4. Une attention particulière sera apportée au bon fonctionnement des feux de navigation.
- 3.5. Cette épreuve est ouverte aux monocoques qui sont répartis en 3 classes:
 - Classe I – **Compétition (PHRF < 134)**
 - Classe II – **Compétition (PHRF ≥ 134)**
 - Classe III - **Participation**
- 3.6. Les participants en classe III seront autorisés à utiliser leur moteur à propulsion, chaque heure d'utilisation augmentera de trois (3) heures leur résultat de régates (uniquement pour la portion Cap-à-l'Aigle Rimouski)**
- 3.7. Afin de bénéficier d'un classement par classe, il est indispensable que chaque classe soit constituée au départ d'un minimum de trois (3) bateaux.
- 3.8. Dans le cas où il n'y aurait pas trois (3) bateaux dans la classe, le ou les concurrents seront automatiquement inscrits dans la classe supérieure.
- 3.9. Tous les voiliers devront être équipés d'un moteur de propulsion avec carburant notamment pour être autonomes pour les sorties, entrées et manœuvres de port.
- 3.10. La demande d'inscription (ouverture de dossier) d'un voilier sera enregistrée à la date de réception du dossier complet comprenant le formulaire d'inscription dûment complété.

Cette demande devra parvenir avant le 11 juillet 2015 à 21h00 à l'adresse suivante:

Les Régates estivales 2015 de Rimouski
a/s Directeur de course,
Marina de Rimouski
C.P. 393
Rimouski (Québec), Canada
G5L 7C3

3.11. L'inscription sera considérée comme définitive lorsque le voilier et son équipage auront satisfait aux dernières vérifications durant la journée précédant le départ.

4. PROGRAMME

Cap à l'Aigle :

Dimanche 19 juillet 2015

13h00 à 16h00 Accueil des participants des classes compétitions et participations.
Remise des fanions de classe

Lundi 20 juillet 2015

8h00 Réunion des barreaux régates # 1
10h00 Départ de la classe I
10h06 Départ de la classe II
10h12 Départ de la classe III

Rimouski :

À partir de 22h00 Veille et accueil des équipages de la régates # 1
Rhum sur les pontons

Mardi 21 juillet 2015

8h00 à 22h00 Accueil des équipages et participants
10h00 à 16h00 Journée libre navette pour visite musée de la mer
16h00 4 à 7 des équipages.

Mercredi 22 juillet 2015

10h00 Réunion des barreaux régates # 2 sous la terrasse.
11h00 Départ de la classe I
11h06 Départ de la classe II
11h12 Départ de la classe III
16h00 4 à 7 des équipages

Judi 23 juillet 2015

10h00 Réunion des barreaux régates #3 sous la terrasse
11h00 Départ de la classe I
11h06 Départ de la classe II
11h12 Départ de la classe III
16h00 4 à 7 des équipages
18h00 Souper libre --- Soirée feu de joie

Vendredi 24 juillet 2015

9h00	Réunion des barreurs régates # 4 et # 5 sous la terrasse
10h00	Départ de la régates # 4 classe I
10h06	Départ de la régates # 4 classe II
10h12	Départ de la régates #4 classe III
14h00	Départ de la régates # 5 classe I
14h06	Départ de la régates # 5 classe II
14h12	Départ de la régates # 5 classe III
17h00	5 à 7 des équipages
18h00	Souper libre --- Soirée feu de joie

Samedi 25 juillet 2015

10h00	Réunion des barreurs régates # 6 sous la terrasse
11h00	Départ de la classe I
11h06	Départ de la classe II
11h12	Départ de la classe III
17h00	5 à 7 des équipages
18h30	Banquet de clôture et remise des prix aux gagnants Remise des prix coupe ville de Rimouski dans les 2 classes

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront remises à chaque participant lors de l'enregistrement et affichées sur le tableau officiel de la Marina de Rimouski.

6. LES PARCOURS

Les parcours seront définis lors de la réunion des barreurs, le matin de la course.

7. SYSTEME DE PENALITE

- 7.1. Un bateau qui a effectué une pénalité ou qui a abandonné selon la règle 31 ou 44.1 doit en informer le comité de course.
- 7.2. Tel que prévu par la règle 67, le Comité de course peut, sans instruction, pénaliser un bateau qui a enfreint la règle 42.
- 7.3. La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

8. CLASSEMENT

- 8.1. Le classement des voiliers utilisera le calcul du temps compensé des bateaux selon le système PHRF.

9. PLACE AU PORT

Les voiliers admis à courir bénéficieront d'une place au port à Rimouski les 20-21-22-23-24 et 25 juillet 2015. Les participants bénéficieront d'une réduction de 25% durant la semaine de régates et d'une réduction de 10% pour la période suivant le 25 juillet, consécutive ou non.

10. RADIO

Tout bateau doit être équipé d'une radio VHF d'un minimum de 25 watts devant être en parfaite état de fonctionnement et installée de façon à empêcher sa détérioration.

11. EQUIPAGES

La course se déroule en **équipage** d'un minimum de deux (2) personnes dont l'âge minimum requis est de 18 ans au 13 juillet 2015. Aucune restriction d'âge ne s'applique aux autres membres d'équipage. Une dérogation justifiée à cette règle peut être soumise au Comité de course qui prendra la décision appropriée.

12. MATÉRIEL DE SÉCURITÉ

Le matériel de sécurité obligatoire à bord doit être en état de fonctionner pendant toute la durée de la course.

13. PRIX

Des trophées et prix seront remis pour chacune des classes lors d'une cérémonie samedi le 25 juillet 2015.

14. INSCRIPTION

- Inscription et paiement avant le 15 juin 2015 125\$
- Inscription et paiement après le 15 juin 2015 175\$

L'inscription inclus :

- Une réduction de 25% des frais de quaiages durant la semaine de régates
- Une réduction de 10% pour le reste de la saison
- 4 T-shirts
- Pavillon de classe
- Participation aux 6 régates
- Accès au site des activités.

15. DECHARGE DE RESPONSABILITE

15.1 Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

15.2 L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

16. ASSURANCES

Chaque concurrent devra fournir une attestation d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 2 millions de dollars ou son équivalent.

17. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

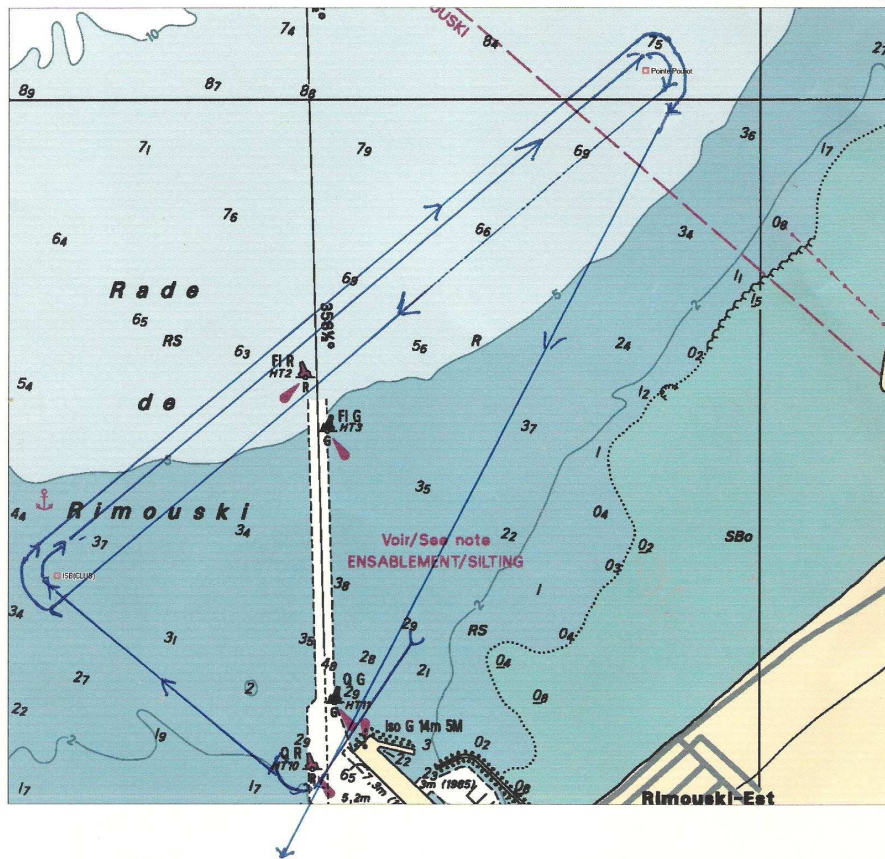
Pour toutes informations complémentaires veuillez consulter le site suivant:

www.clubdevoilerimouski.com

ou contacter:

Tél :418-730-3000

Départ par vent ouest et sud-ouest



Départ par vent est et nord-est

